



Departement des Terres de la Couronne.

Montréal, 18 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendu, par Enean Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIÈME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi :

La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, situé sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fournaux, maisons, magasins, remises, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur pourra avoir le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terrain adjoignant (n'excédant pas trois cent cinquante acres) qu'il peut avoir au prix de sept chelins et six deniers par acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non encore concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter de la mine des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété desquels les mines auront été réservées à la Couronne.

Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter ailleurs ce qui lui appartient.

Possession sera donnée le SECONDE jour d'OCTOBRE, mil-huit-cent quarante-six.

Un quart du prix d'achat sera requis au tems de la vente, le reste sera payé en trois versements égaux, annuels, avec intérêt. Les lettres patentes seront émises, lorsque le paiement sera complété.

Des plans de la propriété peuvent être vus à ce Bureau.

D. B. PAPINEAU,

C. T. C.

La Gazette du Canada est prié de publier cet avis, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le *Chronicle & Gazette* et le *Toronto Herald*, sont aussi Cies de l'insérer.

Montréal, 5 Janvier 1846.

A VENDRE A CE BUREAU

Le second volume de la REVUE CANADIENNE, élégamment relié.— Prix 10s. AUSA.

Les trois premières livraisons de la REVUE DE JURISPRUDENCE ET DE JURISPRUDENCE. Prix chaque Exemplaire, 2s.-6d.

AVIS.

Le Soussigné profite de cette occasion pour informer les Négociants de Montréal, qu'il continue à faire la COMMISSION sur le Marché de New-York (et aussi sur ceux de Philadelphie, Boston et Baltimore, où il a des agents) pour achat d'Epicerie et de Marchandises Sèches; il espère que sa parfaite connaissance de ce marché et sa ponctualité dans ses transactions mercantiles sauront lui mériter la confiance du public dont il sollicite l'encouragement.

R. DESRIVIERES,
81, Front Street.

New-York, 6 Janvier 1846.

COMMANDES

POUR LA

FRANCE.

LES soussignés expédieront de nouveau par le Steamer du 1er. Fevrier des commandes pour la France. Les personnes désireuses de les charger de quelques ordres pour Livres, Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musique, Instruments de Chirurgie ou de toutes autres marchandises françaises sont priées de vouloir bien les transmettre le plutôt possible.

E. R. FABRE, & CIE.

Librairie Canadienne,
Rue St. Vincent, No. 3,
Montréal, 13 Janvier, 1846.

ALMANACH DES AFFAIRES.

DR. LEPROHON, No. 83, Rue Craig-Janvier, 1846.

DR. VALLEE, No. 59, Grande Rue St. Laurent, chez Joseph Vallée, écr.

DR. DORSONNENS, 21e. porte à gauche sur la Rue St. Louis, à son encoignure avec la Rue Sanguinet.

DR. C. DE BOUCHERVILLE, No. 25, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent.

DR. L. BOYER, No. 34, Rue St. Denis, Faubourg St. Laurent.

DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig.

DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue St. Laurent.

J. M. LAMOTHE, Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

J. C. A. POITRAS, Avocat, No. 18, Rue St. Vincent.

M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Rue St. Jacques.

L. O. LE TOURNEUX, Avocat, à Etude au No. 15, Rue St. Vincent.

C. J. COURSOL, Avocat, Coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

W. B. LINDSAY, Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, Rue St. Gabriel.

J. R. BERTHELOT, Avocat, No. — Rue St. Vincent.

O. BEAUCHEMIN, Relieur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'Hotel du Canada.

P. LAMOTHE & D. E. PAPINEAU, Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame.

C. C. SPENARD, Notaire, Bureau chez des Rues St. Paul et St. Vincent.

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS.

LES ACTIONNAIRES dans cette Institution, sont requis de payer, au PREMIER de MARS prochain, le TROISIEME INSTALEMENT, sur le nouveau capital.

Par ordre des Directeurs,
B. H. LEMOINE,
Caissier.

Bureau de La Banque du Peuple, }
Montréal, 12 Janvier 1846. } usi.

BEAUDRY & FRERE,

No. 124, RUE NOTRE-DAME,

ONT constamment un Assortiment très considérable des articles suivants, à des prix très avantageux :

Couvertures de Laine, grandeur assorties
Flanelles de toutes les couleurs
Draps à Manteaux, de diverses couleurs
do de Castor, do do
Bon choix d'étoffe à Pantalon
Plusieurs cents pièces Coton Blanc Américain.
Montréal, 13 Janvier, 1846.

Bureau des Pertes de 1837-38, B. C.

Garderobe de l'Assemblée Législative,
Montréal, 22 Décembre 1845.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada, en 1837-38, et de celles qui en proviennent et en résultent, siègent journellement dans la Garderobe de l'Assemblée Législative, en cette Cité, depuis 10 heures A. M., jusqu'à 3 heures P. M.

Toutes les réclamations devront être par écrit et adressées comme suit : à J. G. BARTHE, Ecuyer, Secrétaire de la Commission.

Par ordre,
J. G. BARTHE,
Sec. Com. sur les Pertes.

A être inséré deux fois par semaine dans tous les journaux publics du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre.
Montréal, 5 Janvier 1846.

ETABLISSEMENT CANADIEN

D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET D'ARTICLES DE FANTAISIE,

TENU PAR

M. L. P. BOIVIN,
BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL,
en face du marché.

M. B. BOIVIN offre en vente, un assortiment étendu de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne.

Il comprend : Montres de Dames et Messieurs, en Or et en Argent, du goût le plus nouveau et de première qualité.

Chaînes en or françaises et anglaises.
Tabatières d'argent, de dames et messieurs.
Pendant d'oreilles.

Epingles, épinglettes de corail et Cornaline, etc. etc.
Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complets, formant la plus élégante garniture de corniche.

Lunettes en or, argent et acier à verres concaves, convexes, et colorées; aussi toute espèce de verres de lunettes.

Une jolie collection, pour les amateurs de Cannes, Cravaches, Fouets, montés en argent et en ivoire; ainsi qu'un assortiment de cueillères, et de fourchettes en argent, qui sont aussi confectionnées à ordres selon les goûts.

M. B. se charge de réparations de pendules et de montres simple et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espèce de bijoux, qui seront exécutées avec soin et promptitude.

Montréal, 6 Janvier, 1846.

A VENDRE.

Aux Bureaux de la Revue Canadienne.

LA lecture de l'Hon. A. N. MORIN, déléguée devant l'INSTITUT CANADIEN, le 18 Décembre, 1845.— sur "l'Education Élémentaire dans la Bas-Canada; ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être." Prix de la Brochure, 15 sous.

AVIS.— N demande information sur un individu, ayant nom JOSEPH SEGUIN, autrefois de la Paroisse de St. Valentin, parti, il y a environ neuf ans, pour les Etats-Unis. On n'en a pas entendu parler depuis. MM. Les Curés, ou autres, qui pourraient donner quelque information sur cet homme, rendraient un grand service à sa famille. S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. Montréal, 15 novembre, 1845.

Conditions

ET PRIX DE L'ABONNEMENT.

La REVUE CANADIENNE paraît les MARDI et VENDREDI matin. Chaque No. contient huit pages de matière formant seize pages par semaine : deux volumes par an.

A part du journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle : ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE, l'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.— et au moins quatre pages de musique par mois.

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul - - - - - £1 0 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul - - - - - 1 0 0
Aux deux publications réunies - - - - - 1 10 0

Comme on peut le voir on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux; ces personnes auront pour DIX CHELINS seulement, à peu près CINQ CENTS grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications.

Nos conditions de souscription sont : pour les villes, de payer l'abonnement A PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve.

La grande circulation de la REVUE CANADIENNE, en fait un excellent centre de publicité, pour le commerce et toutes les branches d'Industries.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, Première Insertion.....2s.6d.
Dix lignes et au-dessous, Première Insertion.....3s.4d.
Au-dessus, par lignes.....4s.

Toute insertion subséquente, le quart du prix.
On compose pour les annonces considérables et permanentes.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en Chef et Propriétaire.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.